



Fin de contrat, est-on oblig  de former notre remplaçant ?

Par **byby62**, le **15/06/2010**   **15:00**

Bonjour,

Je suis en contrat de professionnalisation mon contrat prend fin dans 2mois.

Mon patron d cide de prendre une personne   ma place et ne renouvel pas mon contrat.

Suis je oblig  de former la personne qui va me remplacer? sachant qu'il ne me l'a toujours pas demander mais que la personne sera la dans 15 jours.

Merci d'avance